



LES COURS PARTICULIERS EN EUROPE



Cofinancé par
l'Union européenne



Sommaire

Introduction.....	1
Le projet.....	1
Objectif de ce livret	1
Le métier de professeur particulier dans chaque pays.....	2
Belgique.....	2
Finlande.....	10
Allemagne.....	18
Italie.....	27
Lituanie.....	36
Conclusion.....	44

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne peuvent en être tenues pour responsables.

Numéro du projet : 2022-2-BE01-KA220-VET-000097289.



Cofinancé par
l'Union européenne

Introduction

Le projet

“MOOC for tutors” est un projet cofinancé par le **programme Erasmus+ de la Commission européenne** qui implique cinq organisations partenaires de cinq pays européens différents : **Logopsycom** (Belgique), **Laurea University of Applied Sciences** (Finlande), **EBB Europass Berlin Beratungsbüro** (Allemagne), **Euphoria net** (Italie) et **Kaunas Center for Education Innovation** (Lituanie).

L'objectif du projet est de créer des ressources innovantes afin de fournir aux professeurs particuliers des connaissances pédagogiques essentielles et des compétences innovantes pour les aider à soutenir au mieux l'apprentissage des élèves.

Pour ce faire, nous créerons un livret présentant le cadre juridique et les exigences spécifiques relatives aux professeurs particuliers en Europe. Nous créerons également un cours en ligne ouvert (MOOC) couvrant les aspects les plus pertinents du métier tout en soulignant les éléments inclusifs de l'éducation. En outre, nous proposerons des supports prêts à l'emploi que les professeurs particuliers pourront utiliser dans leur pratique et adapter en fonction des besoins de leurs apprenants. Tous les supports seront disponibles gratuitement.

Objectif du livret

L'objectif de ce livret est de **permettre une meilleure compréhension de la profession de professeur particulier** dans les pays partenaires. Le livret analyse les conditions requises pour devenir professeur particulier, les besoins et les défis rencontrés par les professeurs particuliers, ainsi que la législation et la réglementation de la profession dans chaque pays. Le livret est organisé en cinq chapitres, chacun consacré à un pays, et se termine par une conclusion qui résume les principaux résultats.

Pour rédiger ce livret, chaque partenaire a mené des **recherches approfondies** à partir de sources en ligne telles que des études existantes sur le sujet, des statistiques et des articles. En outre, une **enquête** a été élaborée et diffusée dans les pays partenaires, recueillant environ 60 réponses qui ont permis de mieux comprendre le point de vue des professeurs particuliers. Les résultats les plus pertinents seront présentés dans le texte. Les résultats globaux du questionnaire seront présentés à la fin de chaque chapitre.

Le métier de professeur particulier dans chaque pays

Belgique

Introduction

Dans le paysage dynamique de l'enseignement en Belgique, les **cours particuliers** se sont imposés comme une ressource précieuse, apportant un **soutien scolaire crucial aux élèves**. La demande de cours particuliers et de soutien scolaire a connu une forte augmentation, amplifiée par les défis sans précédent posés par la pandémie de COVID-19 (L'Echo, 2022). Malgré cette augmentation, il reste difficile d'obtenir une vue d'ensemble du métier de professeur particulier en Belgique, principalement en raison du fait qu'une part importante du marché opère dans la clandestinité, mais aussi en raison de l'absence de statistiques officielles et de réglementations spécifiques.

Ce rapport vise à mettre en lumière les différentes formes de cours particuliers présentes en Belgique (cours dispensés par des étudiants, services offerts par des centres de soutien scolaire et des ONG), ainsi que les besoins et les défis posés par le métier de professeur particulier.

Le métier de professeur particulier en Belgique

Le secteur du soutien scolaire privé en Belgique a connu une **croissance remarquable** ces dernières années, se transformant en un marché en expansion estimé à des milliers d'euros (Houssonloge, 2008). Ce qui, à l'origine, visait à faciliter l'intégration des étudiants immigrés, en particulier ceux qui ne connaissaient pas la langue locale (Fondation Roi Baudouin, 2009), s'est transformé en un **système global** bénéficiant à des apprenants d'origines diverses. Cependant, différentes sources soulignent la difficulté d'obtenir une image claire de la profession et d'évaluer le nombre exact de professeurs particuliers et d'élèves qui bénéficient de leurs services dans les différentes régions et administrations belges. La raison principale de ce problème est qu'une **grande partie du marché est encore "cachée"**.

Une enquête menée par la Commission européenne montre qu'en Belgique, un élève sur dix bénéficie d'un soutien scolaire en dehors de l'école et que ce nombre est en augmentation (Van Honsté & Lontie, 2012). Plus récemment, il a été affirmé que 25,8 % des parents font appel à des services de soutien scolaire pour leurs enfants et que 43,6 % d'entre eux l'envisagent sérieusement (L'Echo, 2022).

Même si les cours particuliers existent depuis longtemps dans un cadre informel et sur le marché noir, nous assistons aujourd'hui à **l'émergence d'initiatives plus officielles**, ainsi qu'au succès d'entreprises commerciales telles qu'Educadomo et Cogito, qui ont stratégiquement tiré profit de ce marché en pleine expansion.

Par conséquent, le métier de professeur particulier en Belgique englobe une variété de formes et d'approches : **cours particuliers par les pairs** ("tutorat étudiant"), **cours particuliers à la maison** et **cours particuliers** organisés par des centres de soutien scolaire ou des organisations à but non lucratif.

Le tutorat étudiant fait référence à des programmes dans le cadre desquels des **étudiants universitaires** apportent **une aide et un soutien structurés** à des enfants et des adolescents au cours de leur scolarité obligatoire. Les étudiants qui dispensent ces cours sont employés en tant qu'**étudiants salariés** ou bénéficient d'une **allocation de bénévolat**. Ces initiatives peuvent être intégrées dans le programme d'études des étudiants ou fonctionner de manière indépendante. Les séances de tutorat peuvent se dérouler au domicile de l'élève ou dans l'environnement scolaire, favorisant ainsi les interactions individuelles ou en petits groupes. Plusieurs universités et écoles promeuvent ce type de tutorat dans les régions francophones et néerlandophones de Belgique (Fondation Roi Baudouin 2009, Conseil général VLOR 2008).

Outre les diverses formes de soutien scolaire et de services fournis par les écoles, la Belgique dispose d'un large éventail de **centres de soutien scolaire** et d'**organisations non gouvernementales (ONG)** qui proposent des cours particuliers tout au long de l'année scolaire et/ou pendant les vacances. Ces centres de soutien scolaire et ces ONG répondent aux besoins spécifiques des apprenants, en proposant un **enseignement spécialisé** dans diverses matières et domaines académiques, avec des horaires et des tarifs variés. L'offre est assez vaste et couvre pratiquement toutes les disciplines académiques, les plus demandées étant les **matières scientifiques** (en particulier les mathématiques) et les **langues étrangères**. L'aide aux devoirs et les cours de méthodologie sont également très demandés (L'Echo 2022 ; Van Honsté & Lontie, 2012).

La situation décrite ci-dessus se reflète dans les réponses reçues dans notre enquête : seuls 2 répondants sur 7 ont indiqué que le soutien scolaire était leur activité principale. Les autres répondants sont des freelances (avec ou sans numéro de TVA) pour qui l'enseignement est une activité secondaire, la principale étant surtout l'enseignement à l'école.

Exigences relatives aux professeurs particuliers

Malgré la demande croissante de services de cours particuliers et la variété des options disponibles, les exigences officielles relatives aux professeurs particuliers **ne sont pas encore bien définies**.

Dans la plupart des cas, les professeurs particuliers en Belgique sont des **personnes qui travaillent** ou ont travaillé comme enseignants dans différents établissements scolaires (ce qui ressort également de notre enquête). Toutefois, les professeurs particuliers peuvent également être des **enseignants** travaillant dans la même école que l'élève, des **étudiants** ou des **professeurs** employés par des sociétés commerciales de cours particuliers. Les professeurs particuliers sont généralement recrutés par des voies informelles telles que le bouche à oreille (recommandations d'amis de la famille, de connaissances ou de collègues enseignants). En outre, ils peuvent être trouvés par le biais de diverses **plateformes de petites annonces**, en ligne et hors ligne : annonces sur Internet, annonces dans l'espace public et affiches (Van Honsté & Lontie, 2012).

Certaines **plateformes en ligne** mentionnent la possibilité pour les professeurs particuliers titulaires d'un diplôme d'offrir une formation spécialisée dans leur matière. Le diplôme n'est toutefois pas une exigence minimale pour devenir professeur particulier. La plupart du temps, toute personne âgée de plus de 18 ans peut exercer cette profession. Dans le cas des cours particuliers par les pairs, les étudiants qui offrent un soutien scolaire sont généralement issus du même milieu académique que l'élève, mais ce n'est pas une condition nécessaire.

Par conséquent, en Belgique, les professeurs particuliers accèdent à la profession par des voies professionnelles différentes. De plus, leur niveau d'études ainsi que leur formation sont plutôt hétérogènes. Tous les répondants à notre enquête ont indiqué qu'ils avaient suivi une formation pédagogique (par exemple : licence ou master en enseignement, cours d'enseignement des langues étrangères), mais tous n'ont pas suivi de formation spécifique sur la manière d'exercer la profession.

Le prix moyen d'un cours particulier en Belgique est de **27 euros de l'heure**. Les prix peuvent varier en fonction du niveau académique : les cours particuliers dans l'enseignement supérieur peuvent être plus chers (jusqu'à 30-35 euros de l'heure).

Besoins et défis rencontrés par les professeurs particuliers

Selon les professeurs particuliers, le tutorat **peut leur procurer une grande satisfaction**, car cela leur permet d'assister aux progrès et à la réussite de leurs élèves tout en les aidant à surmonter leurs difficultés. En outre, le rôle de professeur particulier leur offre l'occasion de stimuler leur **créativité** et leurs **compétences pédagogiques**, et leur permet de **s'améliorer de manière continue**. Parmi les aspects positifs de ce métier, certains professeurs particuliers mentionnent également la possibilité d'enseigner à des groupes d'élèves plus petits, pour lesquels il est plus facile d'adapter l'enseignement.

Parmi les aspects difficiles de ce métier, les professeurs particuliers signalent la nécessité de travailler dans de nombreuses écoles différentes pour assurer un emploi à temps plein. Le manque de motivation des élèves ou de communication efficace avec leurs parents peut également représenter une source de frustration. Enfin, certains professeurs particuliers déplorent le fait que certaines écoles ne disposent pas de l'équipement nécessaire pour soutenir l'enseignement.

D'un point de vue pratique, les professeurs particuliers peuvent avoir du mal à trouver des élèves. De plus, même si le fait d'avoir un horaire flexible peut être un avantage, il implique également des annulations imprévues de la part des élèves. Certains professeurs particuliers souhaiteraient être plus valorisés, bénéficier d'une protection juridique plus spécifique et gagner plus d'argent. Les personnes interrogées ont également indiqué qu'elles seraient heureuses de suivre une formation supplémentaire et d'acquérir des compétences pédagogiques pour leur pratique, ainsi que d'apprendre de quelles manières ils pourraient attirer davantage d'élèves.

Loi et réglementation relatives aux cours particuliers

À l'heure actuelle, les cours particuliers en Belgique **ne bénéficient pas d'un cadre juridique spécifique**. Les professeurs particuliers dont ce n'est pas l'activité principale peuvent obtenir le **statut d'indépendant**, mais ce n'est pas obligatoire. En général, les indépendants et les **freelances** en Belgique paient plus d'impôts que les salariés (bien que le montant exact dépende de facteurs tels que l'âge, le revenu, etc.)

En Belgique, les freelances peuvent s'affilier à une caisse d'assurance sociale pour se constituer une pension, obtenir le remboursement des frais médicaux et d'autres avantages.

Grâce à la Pension Libre Complémentaire pour Indépendants, ils peuvent épargner pour une pension avec certains avantages fiscaux (le montant est exonéré de l'impôt sur le revenu, de l'impôt sur la fortune ou de l'impôt sur le rendement des capitaux). Toutefois, il apparaît que les pensions des freelances sont généralement inférieures à celles des salariés.

Si l'activité de professeur particulier s'ajoute à leur emploi principal, les professeurs particuliers peuvent enseigner dans le cadre de **"l'économie collaborative"** (néerlandais : *deeleconomie*), dans laquelle des particuliers peuvent fournir des services à d'autres moyennant rémunération. Ces transactions doivent être facilitées par des plateformes reconnues par le gouvernement. D'autres options sont les **"services occasionnels entre citoyens"** ou le **"travail associatif"**.

Jusqu'en 2020, les emplois secondaires exercés dans le cadre de "l'économie collaborative" n'étaient pas taxés. Toutefois, depuis 2021, de nouvelles règles s'appliquent : après avoir soustrait un montant forfaitaire de 50 % de votre revenu brut, une taxe de 20 % est appliquée. Les professeurs particuliers paient donc un taux d'imposition net de 10 % sur les revenus de leur emploi secondaire. Cette imposition ne s'applique que si les revenus de l'activité complémentaire ne dépassent pas le plafond annuel brut de 6 340 euros.

Dans le cas des cours particuliers par les pairs (étudiants qui donnent des cours à d'autres étudiants), les règles du **"job étudiant"** belge s'appliquent : les étudiants peuvent travailler un maximum de 600 heures par an et gagner un maximum de 14 514,29 euros bruts par an.

Conclusion

Bien que les exigences officielles pour les professeurs particuliers restent vagues, la profession attire des personnes ayant une expérience dans le domaine de l'enseignement, des étudiants et des formateurs employés par des sociétés commerciales de cours particuliers. Les professeurs particuliers s'épanouissent en voyant les progrès de leurs élèves, en favorisant la créativité et en améliorant continuellement leurs compétences pédagogiques. Cependant, il existe des défis tels que le fait de travailler dans plusieurs écoles, trouver des élèves, gérer la motivation des élèves et la communication avec les parents. Actuellement, la Belgique ne dispose pas d'un cadre juridique spécifique pour les cours particuliers, mais les particuliers peuvent se prévaloir du statut d'indépendant ou travailler dans le cadre de "l'économie collaborative" pour proposer leurs services.

Alors que la profession de professeur particulier continue de se développer, il est essentiel de garantir la qualité et l'accessibilité des services de soutien scolaire tout en tenant compte des aspects réglementaires.

En fin de compte, en Belgique, les cours particuliers jouent un rôle essentiel dans l'autonomisation des élèves, facilitant leur développement scolaire et favorisant l'apprentissage indépendant.

Références

Advies over student tutoring. (2008). Vlor. <https://www.vlor.be/advies/advies-over-student-tutoring>.

Bossaerts, B. (2007). Student tutoring. Good practices in België. Brussel, Koning Boudewijnstichting.

Houssonloge, D. (2008). Les cours particuliers: complément ou concurrence à l'école?. Analyse UFAPEC, 1-7.

Lepage, P., & Romainville, M. (2009). Le tutorat en Communauté française de Belgique: inventaire des pratiques, éléments d'évaluation et recommandations. Fondation Roi Baudouin.

Le soutien scolaire lié au covid explose: quelles solutions, à quel prix? (2022, February 5). L'Echo. <https://www.lecho.be/monargent/analyse/budget/le-soutien-scolaire-lie-au-covid-explose-quelles-solutions-a-quel-prix/10364044.html>.

Van Honsté, C., & Lontie, M. (2012). Les cours particuliers: Une école après l'école?. Étude UFAPEC, 21(12), 6.

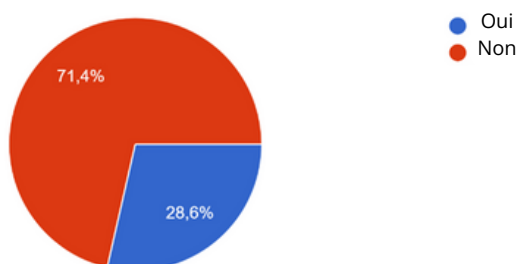
Résultats du questionnaire

Vous trouverez ci-dessous quelques-uns des résultats du questionnaire belge, qui a reçu 7 réponses.

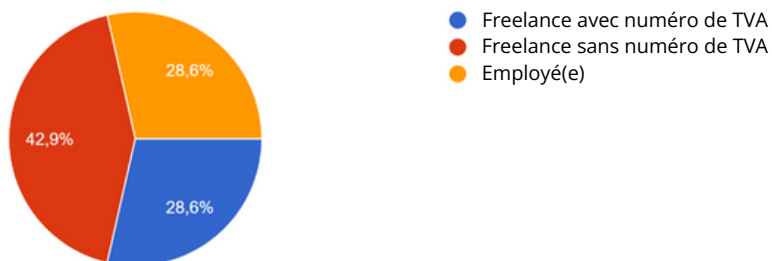
Quel est le niveau d'études le plus élevé que vous ayez atteint ?



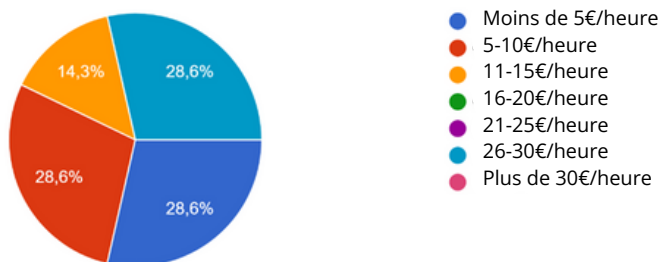
Le métier de professeur particulier est-il votre activité principale ?



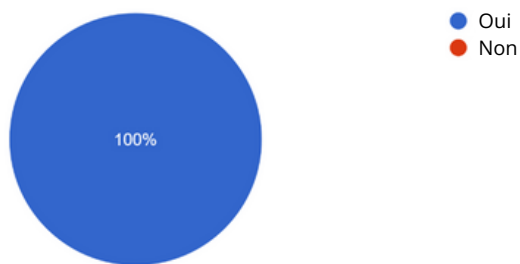
Quel est votre statut professionnel en tant que professeur particulier ?



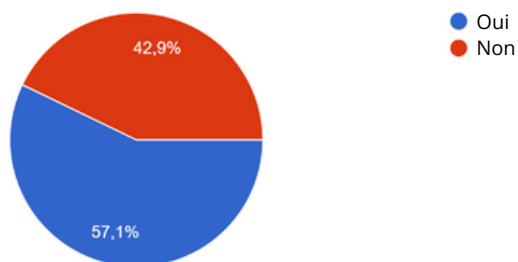
Quel est votre taux horaire (brut) ?



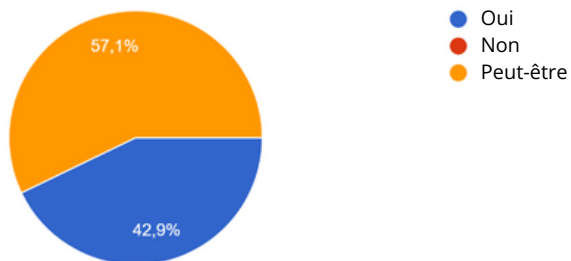
Avez-vous suivi une formation ou des cours afin d'acquérir des compétences pédagogiques ?



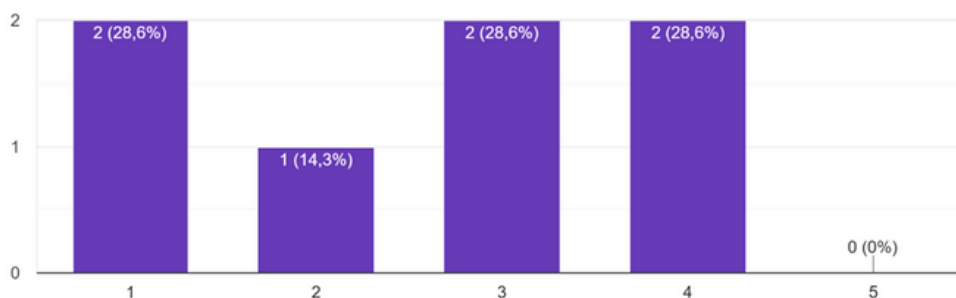
Avez-vous suivi une formation sur le métier de professeur particulier ?



Seriez-vous intéressé par une formation portant sur la manière d'acquérir de nouvelles compétences pédagogiques ou sur la manière de devenir professeur particulier ?



Pensez-vous que le métier de professeur particulier est assez protégé par la loi ?



1 = non, pas du tout ; 5 = oui, tout à fait.

Finlande

Ces informations sont basées sur les sources citées ainsi que sur notre propre enquête menée auprès de 38 répondants (assistants pédagogiques 42 %, travailleurs sociaux en milieu scolaire 10 % et autres personnes travaillant avec des enfants et des jeunes 48 %).

Introduction

Le système scolaire finlandais s'est engagé à respecter des valeurs d'**inclusion**. L'objectif est de **développer l'enseignement de base** conformément à ces valeurs. Cela signifie que tous les enfants ont le droit de fréquenter l'école la plus proche de chez eux, de sorte que des mesures de soutien suffisantes garantissent **l'égalité de l'élève** et la mise en œuvre de la **participation** (Finnish National Board of Education 2014; Basic Education Act 628/1998). En vertu de la loi sur l'enseignement de base, les élèves ont le droit de **recevoir des conseils d'orientation** et un **soutien suffisant pour l'apprentissage** tout au long de leurs années d'études. Cette loi porte également sur le soutien scolaire et le bien-être des élèves. Il existe trois niveaux de soutien à l'apprentissage et de soutien scolaire : général, intensifié et spécial. Le soutien est basé sur les **points forts** ainsi que sur les **besoins d'apprentissage et de développement** de chaque élève et de chaque groupe d'enseignants. Le soutien est principalement fourni au sein de l'école et du groupe d'enseignants de l'élève par le biais de diverses dispositions flexibles (Finnish National Board of Education, 2016). L'une des formes de soutien les plus répandues est celle des **services d'assistance**.

Dans l'éducation finlandaise, le soutien à l'apprentissage a lieu principalement **pendant les jours d'école** avec l'aide de **professionnels de l'éducation** : enseignants et assistants pédagogiques. Dans les pays nordiques, l'ampleur du soutien scolaire privé est modeste. Étant donné que la profession de professeur particulier n'existe pas vraiment en Finlande, nous parlons dans ce contexte d'assistants pédagogiques, mais aussi de travailleurs sociaux en milieu scolaire et de coachs scolaires. Les titres et les exigences de qualification des assistants pédagogiques varient en fonction des décisions prises par les municipalités. Les titres utilisés sont ceux d'assistant scolaire, d'assistant de classe, d'assistant pour les besoins spécifiques et d'assistant à l'apprentissage. Dans ce contexte, lorsque l'on parle de professeurs particuliers, cela couvre tous les éléments susmentionnés.

Selon une enquête PISA (2018), la différence de niveau entre les écoles finlandaises était la plus faible de toute l'étude. Pourtant, le nombre d'élèves ayant besoin de soutien **a augmenté ces dernières années**. De plus, les écarts de compétences entre les élèves se sont creusés. Environ **20 %** des enfants fréquentant l'école maternelle et primaire ont régulièrement **besoin d'un soutien à l'apprentissage**.

Le métier de professeur particulier en Finlande

Un professeur particulier qui travaille dans l'assistance scolaire et encadre les activités du matin et de l'après-midi guide des élèves de différents âges et de différents niveaux d'éducation. Il joue également un rôle dans les activités de loisir. Un professeur particulier participe **au soutien et à l'orientation de l'éducation et du fonctionnement** de personnes d'âges différents. Il doit savoir promouvoir l'apprentissage en collaboration avec l'enseignant et les autres membres du personnel enseignant. Il doit également travailler de manière indépendante et organisée en ce qui concerne les activités du matin et de l'après-midi.

La description de poste d'un assistant pédagogique est polyvalente : la journée de travail peut généralement inclure l'assistance dans l'ensemble des cours, l'encadrement de petits groupes, la surveillance des pauses et des repas, et parfois la supervision des trajets en taxi des élèves. Les assistants pédagogiques **aident les élèves dans toutes les matières** (principalement en mathématiques et en langues) et **dans des situations de la vie quotidienne** : soutien dans les compétences de travail, régulation des émotions, situations de transition. Ils **guident, motivent et soutiennent** l'apprentissage et la croissance des élèves. Les assistants pédagogiques contribuent à la paix sociale de la classe. En fonction des besoins des élèves, les assistants pédagogiques peuvent travailler dans différentes classes et collaborer avec différents enseignants. Parfois, ils travaillent **individuellement** avec un élève ou un **petit groupe** d'enfants. Dans certaines écoles, les assistants pédagogiques aident les élèves à faire leurs devoirs après l'école.

En tant que professionnel, l'assistant pédagogique doit faire preuve de **responsabilité éthique**, de **conscience éducative**, et doit posséder des **compétences en matière d'orientation** et **d'interaction** ainsi que la **capacité à faire face aux différences** (JHL, 2022). Le travail de l'assistant pédagogique comprend la planification de son propre travail, le maintien et le développement de ses compétences professionnelles et la familiarisation avec le programme d'études et le contenu des matières. L'assistant pédagogique travaille environ 38 heures par semaine. Le salaire mensuel moyen est de 2207 euros et l'employeur est généralement la municipalité.

En Finlande, il existe également des **cours particuliers** que les parents choisissent pour leurs enfants en dehors des heures de cours et qui sont sollicités pour plusieurs raisons (soutien scolaire, préparation aux examens, apprentissage des langues). Le soutien scolaire privé est principalement assuré par quelques professeurs indépendants qui sont généralement des travailleurs indépendants qui ont des formations diverses. Dans l'ensemble, le soutien scolaire privé **n'est pas une pratique très répandue** en Finlande. En effet, la plupart des élèves bénéficient d'un soutien via le système d'enseignement public.

Exigences relatives aux professeurs particuliers

Toute personne souhaitant devenir assistant pédagogique peut suivre des études dans une **école professionnelle**. Les diplômes professionnels comportent plusieurs parties différentes. L'une des options consiste à obtenir un diplôme professionnel en éducation et en sciences. Le décret sur les conditions d'éligibilité du personnel enseignant (1998/986) **ne fixe aucune condition d'éligibilité** pour les assistants pédagogiques. Toute personne en Finlande peut devenir assistant pédagogique, **quel que soit son niveau d'études**. Il s'agit parfois d'un jeune qui a obtenu son diplôme directement après l'école secondaire et qui souhaite se familiariser avec la profession d'enseignant. Il existe donc d'importantes différences dans les aptitudes et les compétences des assistants pédagogiques.

En Finlande, il existe peu de professions impliquées dans le travail de bien-être des élèves, comme les travailleurs sociaux, les psychologues et les infirmières scolaires. Une nouvelle profession qui est apparue dans les écoles est la profession de **coach scolaire**, dont la description est encore en cours de développement. Le coach scolaire est un professionnel qui travaille dans la communauté scolaire sur **le bien-être et le soutien social des élèves**. Sa mission est d'aider les élèves à surmonter divers défis et difficultés afin qu'ils puissent réussir à l'école et dans la vie en général. Le travailleur social en milieu scolaire, le coach scolaire et les éducateurs de l'école travaillent avec les élèves, les enseignants, les parents et les autres membres de la communauté scolaire pour créer un environnement d'apprentissage sûr et bienveillant.

Les travailleurs sociaux et les coachs scolaires sont titulaires d'un master ou d'une licence en services sociaux. L'objectif de la loi sur le bien-être des élèves est, par exemple, de promouvoir l'apprentissage, la santé et le bien-être des élèves, ainsi que la participation et la prévention d'éventuels problèmes (Pupil and Student Welfare Act, 1287/2013).

Les coachs scolaires **offrent un soutien individuel aux élèves**, par exemple en ce qui concerne les difficultés d'apprentissage, les problèmes sociaux, les choix éducatifs et les questions liées à la famille. Ils aident également les élèves à comprendre leurs propres émotions et à développer leurs compétences sociales (Wallin, 2011).

Besoins et défis rencontrés par les professeurs particuliers

Selon notre enquête, les aspects positifs de ce travail sont la **joie d'apprendre**, le **travail polyvalent** et la **réalisation commune d'objectifs**. Nous avons constaté que les professeurs particuliers ont besoin d'une **formation plus poussée**, notamment en ce qui concerne le soutien individuel et les symptômes neuropsychiatriques. Certaines des personnes interrogées ont participé à des formations complémentaires (pédagogie positive, spectre autistique, coach neuropsychiatrique centré sur les solutions).

Selon une étude menée par Pölönen (2022), la réglementation actuelle de l'aide à l'apprentissage se concentre sur l'aide à l'enfant individuel. Par conséquent, les difficultés d'apprentissage sont facilement perçues comme étant causées par l'enfant et non par le système, ce qui peut empêcher certains enfants de participer de manière égale à l'enseignement de base. La législation devrait plutôt mettre l'accent sur des **obligations générales** qui exigent la prise en compte des différentes conditions préalables à l'apprentissage des enfants, par exemple, la sélection des méthodes et outils pédagogiques ou du matériel d'apprentissage et, d'une autre manière, l'organisation de travaux pratiques d'enseignement (Pölönen, 2022).

Le travail de l'assistant pédagogique est un **travail d'équipe**. Il s'agit d'une **coopération** avec l'enseignant. Les modalités de cette coopération varient d'une école à l'autre et ne sont pas toujours faciles à mettre en œuvre. Parfois, l'assistant pédagogique n'est même pas dans la salle de classe, mais prépare le café ou s'occupe des préparations faites par l'enseignant. Il est assez courant que les assistants pédagogiques remplacent l'enseignant (Sirikko, 2022). Cependant, dans ces cas-là, personne ne prend généralement la place de l'assistant pédagogique, ce qui signifie qu'il y a moins d'adultes dans la classe.

Selon notre propre enquête, les personnes interrogées estiment que **le salaire devrait être augmenté** pour qu'il corresponde aux exigences imposées par ce travail. En outre, le travail devrait être **davantage apprécié**. Les personnes interrogées ont évoqué le besoin d'attention des enfants et la présence d'un adulte. Il faut du temps pour dialoguer avec les enseignants.

Loi et réglementation relatives aux cours particuliers

Les titres et les exigences de qualification des assistants pédagogiques varient en fonction des décisions des municipalités, car le décret sur les conditions d'éligibilité du personnel enseignant (1998/986) **ne fixe aucune exigence de qualification** pour les assistants pédagogiques. Cependant, la qualification professionnelle pour l'assistance scolaire et l'encadrement des activités du matin et de l'après-midi a été confirmée dès 2010.

En raison du nom de la qualification professionnelle, le syndicat du secteur, le *Trade Union for the Public and Welfare Sectors* (JHL, 2022), a tenté d'établir le titre professionnel d'assistant pédagogique (*koulunkäynnin ohjaaja*). Toutefois, **les pratiques en matière de titres ne sont toujours pas claires**. Par exemple, la loi relative à l'enseignement de base (358/1998) et les programmes d'enseignement de base (Finnish National Board of Education, 2014) mentionnent les services d'assistant et utilisent le titre d'assistant (*avustaja*) (Sirkko, 2022).

Les assistants pédagogiques **n'ont pas de responsabilité éducative**, mais sont souvent seuls avec les élèves, en particulier avec les élèves difficiles. Il arrive que les enseignants laissent la responsabilité de la planification des activités à l'assistant pédagogique, ce qui n'est pas autorisé. L'enseignant a toujours la responsabilité pédagogique (Sirkko, 2022). La principale différence entre l'autorité d'un assistant pédagogique et celle d'un enseignant réside dans le fait que **seul un enseignant nommé peut faire usage d'autorité publique**. Les mesures considérées comme relevant de l'usage de l'autorité publique sont, par exemple, l'évaluation des élèves et la discipline. L'assistant pédagogique ne peut pas retirer l'élève de l'espace d'enseignement ou prendre possession de substances ou d'objets détenus par l'élève (JHL, 2022). Cependant, il existe des situations où l'aide d'un assistant pédagogique est nécessaire. Il est parfois possible que l'assistant pédagogique soit seul avec l'élève et qu'il doive prendre des décisions rapides sur la manière de procéder avec ce dernier.

Conclusion

La description de poste et la situation des assistants pédagogiques **sont encore contradictoires et peu claires**. Le poste d'assistant **devrait être renforcé et clarifié** dans les documents relatifs à l'éducation (Sirkko, 2022). Les communautés de travail des écoles devraient débattre de ce sujet afin que chacun sache quelles tâches sont incluses dans le poste d'assistant pédagogique.

Les assistants pédagogiques constituent une ressource qui n'est pas encore pleinement utilisée pour promouvoir l'apprentissage et le bien-être des élèves dans une école inclusive. L'objectif du travail d'un assistant pédagogique est de **soutenir la croissance et le développement de l'élève** en coopération avec d'autres membres du personnel. Les observations de l'assistant pédagogique en ce qui concerne l'élève sont précieuses pour l'enseignant lorsqu'il planifie les activités de soutien. L'assistant devrait être avec les élèves et ne pas effectuer d'autres tâches en dehors de la salle de classe. Connaître la description de poste et les responsabilités de l'assistant pédagogique renforce la coopération dans le meilleur intérêt de l'élève (Sirikko, 2022).

D'après notre enquête, la plupart des personnes interrogées souhaiteraient bénéficier d'une **formation en compétences pédagogiques** ou l'envisageraient. Une formation est également nécessaire étant donné que le niveau d'études des assistants pédagogiques est très variable.

Les assistants pédagogiques **font partie intégrante du système éducatif inclusif finlandais**, qui met l'accent sur l'égalité des chances et le soutien individualisé. Leur rôle contribue à créer un environnement d'apprentissage favorable et inclusif pour tous les élèves.

Références

Basic education act 628/1998. Perusopetuslaki 21 (finlex.fi)

Finnish National Board of Education. 2016. National core curriculum for basic education 2014.

JHL. 2022. Koulunkäynninohjaajan opas. Aineistopankki (jhl.fi)

OECD. 2018. PISA 2018 Results. PISA 2018 Insights and Interpretations FINAL PDF.pdf (oecd.org).

Pölönen, K. in Oppimisen tuen sääntelyssä on kehitettävää – yhdenvertainen koulujärjestelmä ei toteudu kaikille lapsille | Itä-Suomen yliopisto (uef.fi).

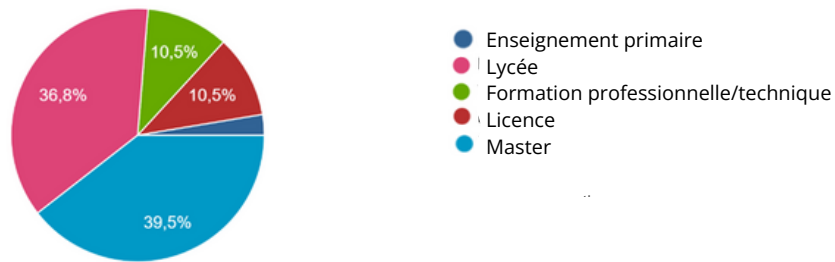
Sirikko, R. 2022. Koulunkäynninohjaajien asema ja työnkuva inklusioon pyrkivässä koulussa. Oppimisen ja oppimisvaikeuksien erityislehti, 2022, Vol. 32, No. 2 © NiiloMäki-säätiö.

Wallin, A. 2011. Sosiaalityö koulussa: avaimia hyvinvointiin.

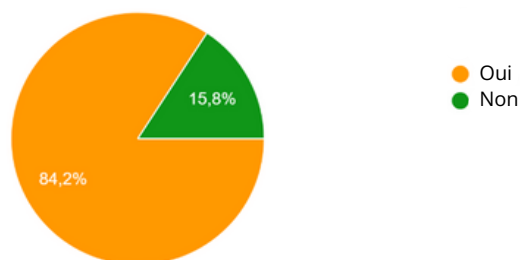
Résultats du questionnaire

Vous trouverez ci-dessous quelques-uns des résultats du questionnaire finnois, qui a reçu 38 réponses.

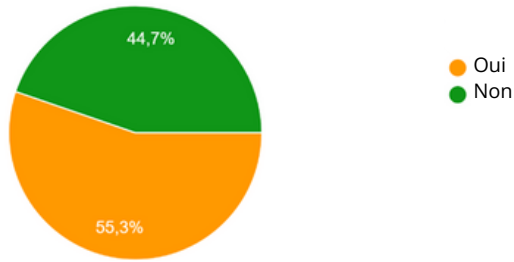
Quel est le niveau d'études le plus élevé que vous ayez atteint ?



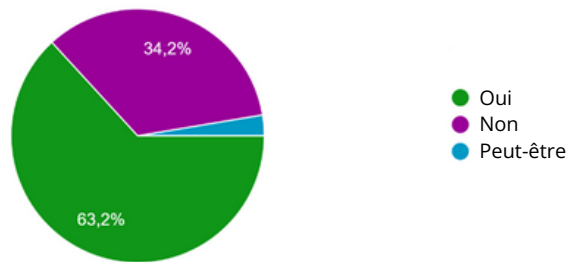
Donner des cours particuliers à des enfants ou des jeunes est-il votre activité principale ?



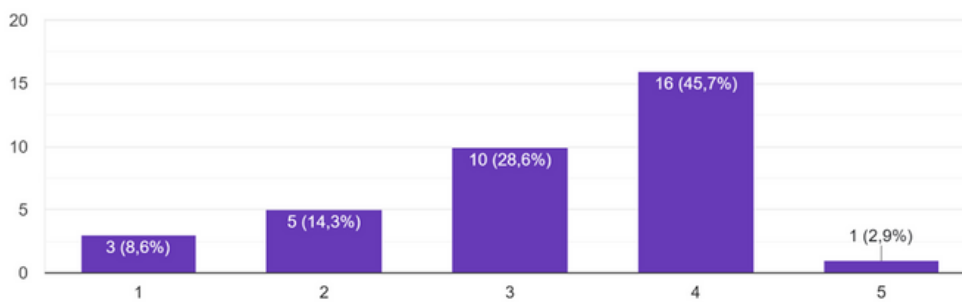
Avez-vous suivi une formation ou des cours afin d'acquérir des compétences pédagogiques (éducation, enseignement, apprentissage) ?



Seriez-vous intéressé par une formation portant sur la manière d'acquérir de nouvelles compétences pédagogiques en ce qui concerne l'accompagnement des enfants et des jeunes ?



Pensez-vous que le métier de professeur particulier est assez protégé par la loi ?



1 = non, pas du tout ; 5 = oui, tout à fait.

Allemagne

Introduction

Le soutien scolaire privé est devenu un **phénomène omniprésent et influent** dans le paysage éducatif allemand, jouant un **rôle crucial** dans le soutien des efforts académiques des élèves et complétant les services offerts par les établissements d'enseignement traditionnels. Cette partie du guide se penche sur les multiples facettes du soutien scolaire privé en Allemagne, en mettant en lumière sa portée, ses préférences en matière de sujets et les défis qu'il pose. En outre, cette partie du guide souligne les implications profondes du soutien scolaire privé sur l'égalité en matière d'éducation et plaide en faveur d'un renforcement du système d'enseignement public afin d'atténuer la dépendance à l'égard du soutien scolaire complémentaire.

Avec une prévalence remarquable dans tout le pays, le soutien scolaire privé est devenu une **partie intégrante du parcours éducatif** de nombreux élèves allemands. La demande de services de soutien scolaire a connu une forte augmentation ces dernières années, avec un nombre important de professeurs particuliers répondant aux besoins d'un large éventail d'apprenants. Qu'il s'agisse d'élèves de primaire ayant besoin d'aide dans les matières de base ou de lycéens se préparant à des examens cruciaux, les professeurs particuliers se sont imposés comme une **source fiable de soutien scolaire**. Les raisons de faire appel à des professeurs particuliers sont multiples : attention personnalisée, préparation aux examens, clarification des concepts et réduction des lacunes.

Le métier de professeur particulier en Allemagne

Le soutien scolaire privé est **de plus en plus populaire** en Allemagne, avec environ 1,1 million d'enfants et d'adolescents qui font régulièrement appel à des services de soutien scolaire. Une étude menée en 2006 a révélé que 14,8 % des élèves de quatrième primaire bénéficiaient d'un soutien scolaire en Allemagne, tandis qu'une étude PISA de 2003 a révélé que 19,1 % des adolescents allemands avaient recours à un soutien scolaire en mathématiques avant l'âge de 15 ans. Bien que le soutien scolaire soit répandu dans le pays, l'Allemagne se situe en dessous de la moyenne de l'OCDE.

En Allemagne, il existe environ 4 000 écoles de soutien scolaire qui emploient quelque 50 000 professeurs particuliers. Toutefois, il est important de noter que **tous les professeurs particuliers ne considèrent pas le soutien scolaire comme leur activité principale**. Le volume du marché du soutien scolaire est estimé à environ 879 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 640 millions d'euros provenant du marché noir.

Les **professeurs particuliers freelances** jouent un rôle important dans la satisfaction de la demande de soutien scolaire, ce qui fait qu'une grande partie du travail est non déclarée (VNN - Bundesverband der Nachhilfe- und Nachmittagsschulen e.V., s.d.).

Le besoin de soutien scolaire augmente au fur et à mesure que les élèves passent de l'école primaire à l'école secondaire. Environ 18 % des élèves de l'enseignement secondaire et moins de 5 % des élèves de l'enseignement primaire bénéficient d'un soutien scolaire. Les matières les plus demandées sont les **mathématiques**, suivies des **langues étrangères** et de **l'allemand**. Il est intéressant de noter que seuls 69 % des parents paient pour des cours particuliers, car certaines écoles, en particulier les écoles à temps plein, offrent des services de soutien scolaire gratuits à leurs élèves. Pour remédier aux inégalités en matière d'éducation, il est recommandé de développer les écoles à temps plein et d'offrir un soutien individualisé au sein du système scolaire (Statistiques sur le soutien scolaire, ibidem).

Si le soutien scolaire privé peut profiter à certains élèves, la forte demande de cours particuliers **soulève des inquiétudes quant à l'efficacité du système d'enseignement public** à fournir un soutien adéquat. Il est essentiel de veiller à ce que la plupart des enfants et des adolescents bénéficient d'une aide individualisée suffisante dans le cadre pédagogique, sans avoir recours à des cours particuliers financés par le secteur privé. De plus, le **coût des cours particuliers crée des inégalités**. En effet, ce sont principalement les familles les plus aisées qui y ont accès. Dans l'environnement scolaire, la question se pose de savoir s'il est nécessaire de mettre en œuvre des modèles de soutien scolaire existants en s'inspirant de pays comme la Finlande, le Canada et les Pays-Bas, qui ont mis en œuvre avec succès des concepts de soutien individualisé au sein du système scolaire public, réduisant ainsi le besoin de recourir au soutien scolaire privé.

Exigences et statut général des professeurs particuliers en Allemagne

L'expérience et les diplômes **ne sont pas obligatoires** pour les professeurs particuliers, mais ces éléments peuvent **influencer le taux horaire facturé**. Bien qu'un diplôme universitaire spécifique ne soit pas nécessaire, le fait d'en posséder un peut permettre aux professeurs particuliers de fixer un taux plus élevé. Par exemple, un professeur titulaire d'un diplôme dans le domaine de l'enseignement ou d'un master dans un domaine pertinent peut demander un tarif plus élevé que quelqu'un possédant un diplôme de l'enseignement secondaire.

Les professeurs particuliers sont généralement considérés comme des **freelances** et ont la possibilité de travailler, par exemple, à temps partiel ou en tant que coach scolaire. Les revenus doivent être déclarés dans leur déclaration d'impôts. De plus, les enseignants sont généralement tenus de cotiser pour l'assurance pension, sauf s'ils gagnent moins de 450 euros par mois. Bien qu'il ne soit pas nécessaire que les professeurs particuliers possèdent un diplôme universitaire spécifique, le fait d'en posséder un peut avoir une incidence sur leurs tarifs.

Le prix des cours **dépend de la matière enseignée et de la ville dans laquelle se donne le cours**. Par exemple, le prix moyen d'un cours d'allemand individuel à Berlin est d'environ 19 euros, tandis qu'à Munich, il est d'environ 23 euros. Des tarifs plus élevés (30 euros et plus) peuvent être fixés s'il s'agit d'élèves de l'enseignement secondaire ou d'étudiants de l'enseignement supérieur.

Les professeurs particuliers ont également la possibilité d'être rémunérés par le biais d'un **chèque-éducation**. Il est conseillé de se renseigner auprès de l'Agence fédérale pour l'emploi pour connaître les conditions à remplir.

Les personnes travaillant en tant que professeurs particuliers entrent dans la **catégorie des travailleurs indépendants (freelances)**, en vertu de la loi allemande relative à l'impôt sur le revenu (§18). Cela s'applique si ces personnes offrent des services pédagogiques ou éducatifs de manière indépendante, soit au domicile de l'élève, soit dans leurs propres locaux, soit dans un centre de cours particuliers. En général, si ces personnes ne donnent des cours particuliers qu'à temps partiel, il n'est pas nécessaire qu'elles enregistrent un commerce (Gewerbe) puisqu'il s'agit d'une activité auxiliaire.

Il suffit que les professeurs particuliers **informent l'administration fiscale** de leur activité de professeur indépendant. Ils peuvent également travailler comme **professeurs particuliers à temps partiel** sur une base de 450 euros ("mini-job") ou bénéficier de l'indemnité de coach scolaire (*Übungsleiterpauschale*). Cette dernière prévoit un montant exonéré d'impôt de 2 400 euros par an. Si leurs revenus dépassent ce montant, ils seront soumis à l'impôt et aux cotisations de sécurité sociale.

Ceux qui prévoient d'offrir des services de soutien scolaire à plus grande échelle, par exemple à temps plein ou dans leur propre établissement (dans lequel ils vendent également du matériel pédagogique) doivent obligatoirement **enregistrer leur commerce**. Pour plus d'informations, il est recommandé de consulter un bureau local du commerce (*Gewerbeamt*).

En ce qui concerne l'assurance retraite, il est important que les professeurs particuliers déterminent leur statut auprès de l'**Assurance Pension Allemande**. S'ils gagnent plus de 450 euros par mois, ils sont tenus de cotiser pour l'assurance pension légale. Toutefois, si leur activité de professeur particulier indépendant leur rapporte moins, elle peut être exonérée de l'assurance.

Les professeurs particuliers doivent déclarer leurs revenus en les incluant dans leur déclaration d'impôt dans la rubrique "autres revenus". Le seuil de l'impôt sur le revenu pour les particuliers est de 8 820 € par an (2017). Dans la plupart des cas, les professeurs particuliers ne dépassent pas ce montant, ce qui signifie qu'ils ne sont pas tenus de payer des impôts.

Besoins et défis rencontrés par les professeurs particuliers en Allemagne

En ce qui concerne cet aspect de la profession, il ne semble pas y avoir de publications ou d'articles spécifiques. Par conséquent, la synthèse de l'enquête soumise aux professeurs particuliers allemands a permis de mettre en évidence des besoins et des défis, mais aussi des aspects positifs intéressants liés à cette profession.

Un avantage important de la profession de professeur particulier est certainement le fait de **pouvoir gérer son emploi du temps** de manière autonome et indépendante, de **choisir sa charge de travail** en fonction du nombre de clients et, surtout, de pouvoir exercer cette activité en tant que **deuxième emploi**, précisément en raison de sa **flexibilité**.

En revanche, les principaux besoins constatés sont le **manque de formation spécifique**, mais aussi le manque de **supports** pour aider le professeur à préparer ses cours, ainsi que l'**absence totale de lignes directrices** (Klemm, Klaus; Klemm, Annemarie, 2010).

Loi et réglementation relatives aux cours particuliers en Allemagne

En Allemagne, **il n'existe pas de réglementation** concernant la profession de professeur particulier en tant que telle. Cependant, nous énumérons ci-dessous les conditions de travail contractuelles et légales des professeurs particuliers.

Dispenser des cours particuliers à temps plein

Si l'on choisit de travailler en tant que professeur particulier indépendant, il est **essentiel d'en informer l'administration fiscale**. Si les revenus dépassent le seuil de base exonéré d'impôt de 9 744 euros par an (applicable en 2021), le professeur devra payer l'impôt sur le revenu à la fin de l'année. En 2022, le seuil de base exonéré d'impôt est passé à 9 984 euros.

Pour que l'administration fiscale puisse déterminer le montant de l'impôt sur le revenu que les professeurs particuliers doivent payer, ces derniers doivent comparer leurs revenus de fin d'année avec les dépenses encourues dans le cadre de leur travail (par exemple, le matériel d'apprentissage, les livres ou les frais de déplacement). Ce calcul permet d'obtenir le bénéfice, qui sera soumis à l'impôt s'il dépasse le montant de base exonéré d'impôt de 9 744 euros par an.

Si un étudiant ou un retraité a l'intention de travailler à temps partiel comme professeur particulier pour compléter ses revenus, il devra généralement se soumettre à la réglementation des **petites entreprises**, ce qui signifie que ses revenus annuels ne dépasseront pas le montant de base exonéré d'impôt (9 744 euros). Par conséquent, il ne sera pas tenu de payer l'impôt sur le revenu. Toutefois, si une personne envisage de travailler comme professeur particulier indépendant à temps plein, un revenu inférieur à 10 000 euros par an risque d'être insuffisant. Il est donc essentiel que les travailleurs indépendants surveillent en permanence leurs finances et explorent d'autres activités génératrices de revenus. Il est possible que les clients, et par conséquent les enfants qui ont besoin d'un soutien scolaire, interrompent leurs services de manière inattendue.

Les professeurs particuliers indépendants sont généralement considérés comme freelance plutôt que comme opérateur commercial, ce qui les exemptent des exigences liées au commerce. Néanmoins, la prudence est de mise : s'ils s'engagent dans des activités telles que la vente de matériel pédagogique, cela peut être considéré comme étant de nature commerciale. Par conséquent, ils devront séparer leurs revenus d'indépendants (tirés des activités d'enseignement) de leur chiffre d'affaires commercial, pour des raisons de comptabilité.

En outre, il convient de noter qu'en tant qu'indépendant, le professeur particulier est responsable du paiement de ses propres impôts et cotisations de sécurité sociale. En revanche, s'il est salarié, c'est l'employeur qui prend en charge la moitié de ses cotisations de retraite, de santé et de sécurité sociale. S'il travaille comme professeur particulier indépendant à temps plein, il devra supporter ces coûts de manière indépendante. Il est toutefois possible d'envisager une inscription auprès de la *Künstlersozialkasse* en tant que professeur particulier indépendant. En cas d'acceptation, la *Künstlersozialkasse* agira en tant qu'employeur en ce qui concerne les cotisations de sécurité sociale et couvrira la moitié des dépenses associées.

Dispenser des cours particuliers à temps partiel ("mini-job")

Si le salaire de 450 euros par mois est satisfaisant et que l'objectif du professeur particulier est simplement de gagner un revenu supplémentaire, il peut envisager de travailler comme salarié dans le cadre d'un "mini-job", par exemple dans une institution publique ou un institut de cours particuliers. Dans ce cas, le professeur sera employé en tant que "mini-jobber", aura un employeur et pourra gagner jusqu'à 450 euros par mois en étant exonéré d'impôt.

Conclusion

En conclusion, le soutien scolaire privé est devenu un aspect courant et influent de l'enseignement en Allemagne. Il constitue un **système de soutien crucial pour les élèves**, en offrant une attention individualisée et en comblant les lacunes en matière de connaissances. Si le soutien scolaire privé répond à des besoins scolaires immédiats, il **soulève également des inquiétudes quant à l'inégalité en matière d'éducation** et à l'efficacité du système d'enseignement public.

La demande de services de soutien scolaire a entraîné l'apparition d'un nombre important de professeurs particuliers, qu'ils soient indépendants ou qu'ils appartiennent à des écoles de soutien scolaire. Les diplômes et l'expérience peuvent influencer le taux horaire facturé par les professeurs, bien que ces éléments ne soient pas obligatoires. L'absence de réglementation spécifique à la profession pose des problèmes en termes de formation, de matériel et de lignes directrices. Il est essentiel que les professeurs particuliers comprennent les conditions légales et contractuelles, y compris les obligations fiscales et la distinction entre les activités indépendantes et commerciales.

Si la profession de professeur particulier peut être flexible et autonome, des efforts sont nécessaires pour garantir un soutien éducatif au sein du système scolaire public et pour remédier aux inégalités en matière d'accès et d'accessibilité financière.

Références

Capellmann, A. (2023, 3 agosto). Nachhilfelehrer /-in werden: Das musst du wissen! <https://www.unicum.de/de/studentenleben/jobben/nachhilfelehrer-in-werden>.

Das Problem der Schwarzarbeit im Nachhilfemarkt (2021). (s.d.). tutorspace.de. Tutor Space Blog, [Das Problem der Schwarzarbeit im Nachhilfemarkt \(2021\). https://tutorspace.de/blog/das-problem-der-schwarzarbeit-im-nachhilfemarkt-2021](https://tutorspace.de/blog/das-problem-der-schwarzarbeit-im-nachhilfemarkt-2021).

Eltern geben jährlich fast 900 Millionen Euro für Nachhilfe aus. (s.d.). Startseite. <https://www.bertelsmann-stiftung.de/de/presse/pressemitteilungen/pressemitteilung/pid/eltern-geben-jaehrlich-fast-900-millionen-euro-fuer-nachhilfe-aus>.

Klemm, Klaus; Klemm, Annemarie (2010): Ausgaben für Nachhilfe – teurer und unfairer Ausgleich für fehlende individuelle Förderung, S. 4. Online verfügbar unter:

https://www.bertelsmann-stiftung.de/fileadmin/files/BSt/Publikationen/GrauePublikationen/GP_Ausgaben_fuer_Nachhilfe.pdf.

Nachhilfe kostet bis zu 1,5 Milliarden Euro pro Jahr. (s.d.). Startseite.

<https://www.bertelsmann-stiftung.de/de/presse/pressemitteilungen/pressemitteilung/pid/nachhilfe-kostet-bis-zu-15-milliarden-euro-pro-jahr>.

VNN - Bundesverband der Nachhilfe- und Nachmittagsschulen e.V. (s.d.). VNN - Bundesverband der Nachhilfe- und Nachmittagsschulen e.V.

<https://www.nachhilfeschulen.org/index.php?Statistiken%20zur%20Nachhilfe>.

Was muss ich beachten, wenn ich Nachhilfeunterricht geben will? (s.d.). Superprof - Blog für Lehrer, Schüler & Eltern. <https://www.superprof.de/blog/nachhilfe-geben-steuern-versicherung/>.

Wie viel Nachhilfe nimmt Deutschland? Eine Infografik. (s.d.). sofator-Magazin. <https://magazin.sofator.com/eltern/wieviel-nachhilfe-nimmt-deutschland-infografik/>.

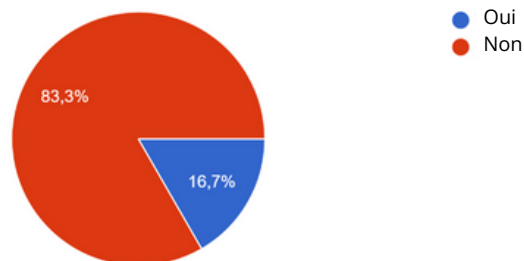
Résultats du questionnaire

Vous trouverez ci-dessous quelques-uns des résultats du questionnaire allemand, qui a reçu 6 réponses.

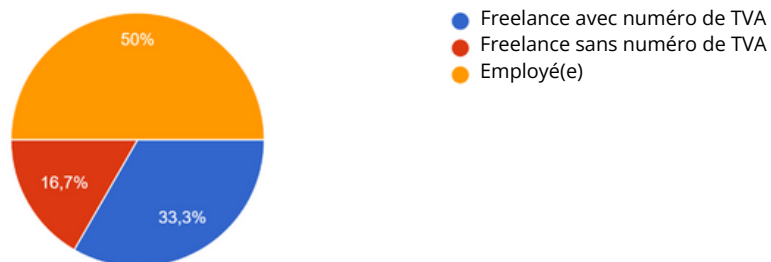
Quel est le niveau d'études le plus élevé que vous ayez atteint ?



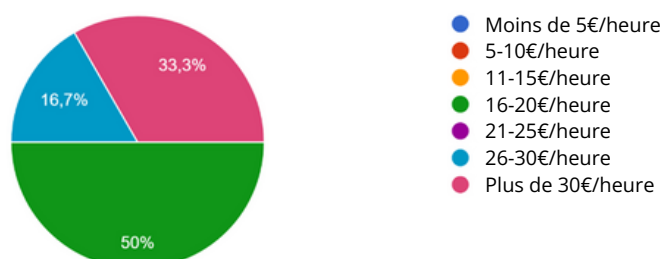
Le métier de professeur particulier est-il votre activité principale ?



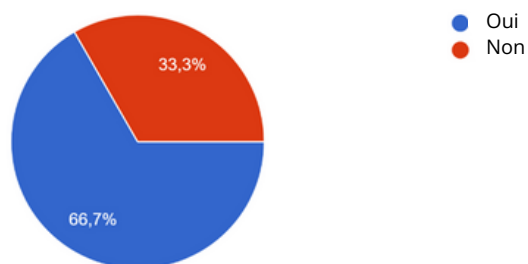
Quel est votre statut professionnel en tant que professeur particulier ?



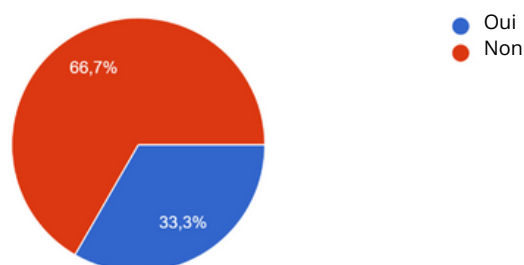
Quel est votre taux horaire (brut) ?



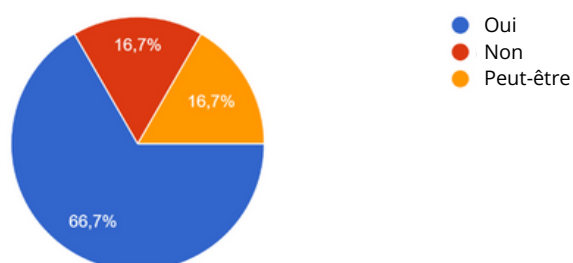
Avez-vous suivi une formation ou des cours afin d'acquérir des compétences pédagogiques ?



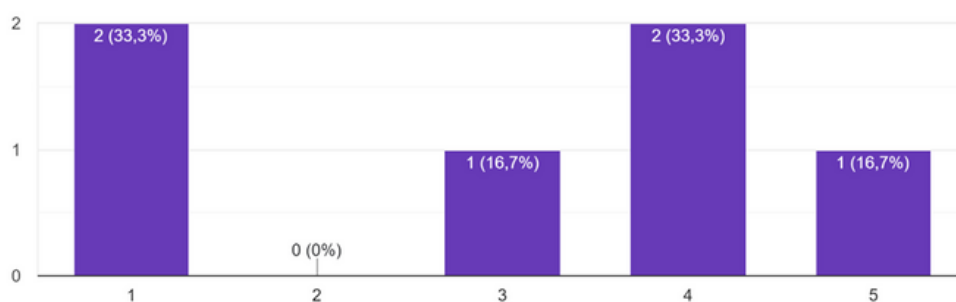
Avez-vous suivi une formation sur le métier de professeur particulier ?



Seriez-vous intéressé par une formation portant sur la manière d'acquérir de nouvelles compétences pédagogiques ou sur la manière de devenir professeur particulier ?



Pensez-vous que le métier de professeur particulier est assez protégé par la loi ?



1 = non, pas du tout ; 5 = oui, tout à fait.

Italie

Introduction

En Italie, **les besoins des élèves en matière de soutien scolaire sont de plus en plus importants**. Au cours de la dernière année académique (septembre 2022 - juin 2023), un élève sur quatre a eu besoin de cours particuliers.

Dans cette section, nous en apprendrons davantage sur la profession de professeur particulier en Italie, son marché et sa réglementation. Nous ouvrirons également une brève parenthèse sur une nouvelle réglementation introduite par le gouvernement italien qui mettra en place, à partir de septembre 2023, un nouveau poste dans les écoles italiennes : l'enseignant-tuteur.

Malheureusement, nous n'avons pas pu trouver de statistiques nationales officielles indiquant le nombre d'élèves qui suivent des cours particuliers, ni le nombre de professeurs particuliers en Italie. La plupart des données et des chiffres que vous trouverez dans cette section sont basés sur des enquêtes menées auprès d'élèves via des plateformes en ligne destinées aux élèves. D'autres chiffres sont basés sur l'enquête que nous avons menée auprès d'un échantillon de professeurs particuliers italiens.

Le métier de professeur particulier en Italie

En moyenne, en Italie, **un élève sur quatre** prend des cours particuliers. C'est le chiffre mis à jour en mai 2023 à partir d'une enquête menée auprès d'environ 10 000 collégiens et lycéens italiens (Il Sole 24 ORE, 2023). Le marché du redoublement **semble connaître une croissance régulière**, surtout depuis la pandémie de Covid-19. La pandémie et le confinement qui s'en est suivi ont eu des conséquences négatives sur les élèves et ont augmenté les difficultés et les lacunes pour certains d'entre eux. En témoignent les tests Invalsi 2022[1] qui, comparés à la période pré-pandémique, indiquent une perte importante de compétences chez les élèves (INVALSIopen, 2021).

C'est pourquoi de nombreux élèves et de nombreux parents ont recours à des cours particuliers. Certains parents vont même jusqu'à dépenser 400 euros par année scolaire et par enfant pour des cours particuliers. Par conséquent, le marché du soutien scolaire en Italie est devenu un véritable business avec un chiffre d'affaires d'environ un milliard d'euros par an. En fait, on estime que **la croissance de ce marché est d'environ 1 à 2 % par an**, ce qui démontre la hausse progressive du secteur des cours particuliers en général (Superprof.it, 2019).

[1] Les tests INVALSI sont des tests standardisés que les élèves italiens passent à différents stades de leur parcours scolaire afin d'identifier leur niveau de compétence à l'échelle nationale.

Les **mathématiques** sont la matière la plus demandée par les élèves qui ont besoin de cours particuliers. En fait, on estime qu'environ six étudiants italiens sur dix ont besoin d'aide dans cette matière. Viennent ensuite les **sciences**, en particulier la **chimie**, la **physique** et la **biologie**, pour lesquelles un élève sur quatre a besoin de cours particuliers. En troisième position, nous trouvons les matières classiques telles que le **latin** et le **grec**. On estime d'ailleurs que 24 % des élèves ont besoin de redoubler dans ces matières. Toujours parmi les matières les plus populaires, nous trouvons également les **langues étrangères** : anglais, français, espagnol, etc. (Il Sole 24 Ore, 2023).

Habituellement, les cours particuliers se font **en présentiel**, mais depuis la pandémie de Covid-19, on assiste à un véritable changement et de **plus en plus d'élèves demandent à suivre des cours en ligne** (Ansa.it, 2020). Il existe en effet plusieurs plateformes sur lesquelles on peut trouver des professeurs particuliers pour toutes les matières et pour différents groupes d'âge. Voici quelques exemples : repetition.co.uk, classgap.com, superprof.co.uk, etc.

En ce qui concerne le statut professionnel des professeurs particuliers, l'enquête que nous avons menée a montré que 62,5 % des personnes qui donnent des cours particuliers n'en font pas leur activité principale. La plupart d'entre elles sont en fait des étudiants universitaires ou des employés de bureau. Mais quelles sont les conditions requises pour devenir professeur particulier ?

Exigences relatives aux professeurs particuliers

Bien que le métier de professeur particulier **ne nécessite pas de diplômes spécifiques ou d'exigences académiques**, il est nécessaire que les professeurs particuliers aient une bonne maîtrise de la matière qu'ils enseignent. Dans notre enquête, nous avons constaté que 75 % des professeurs particuliers que nous avons interrogés étaient titulaires d'une licence ou d'un master. Cela nous permet de conclure qu'en général, les professeurs particuliers ont un niveau d'études élevé.

Le niveau d'études des professeurs particuliers **a également une influence sur leur rémunération**. En général, plus le niveau d'études du professeur est élevé, plus la rémunération qu'il peut exiger est importante. Notre enquête a montré que 50 % des professeurs particuliers italiens gagnent entre 11 et 15 euros de l'heure. Un bon quart d'entre eux gagnent toutefois plus de 21 euros de l'heure. Un autre facteur influence la rémunération des professeurs particuliers : **la tranche d'âge des élèves et la matière enseignée**.

En général, les professeurs particuliers facturent moins les élèves de primaire et de secondaire et facturent plus les lycéens et les étudiants universitaires. En ce qui concerne les matières, les matières scientifiques, qui sont les plus populaires, sont également les plus chères (Superprof.it, 2019).

Comme indiqué plus haut, pour devenir professeur particulier en Italie, aucune compétence spécifique n'est requise, si ce n'est une bonne connaissance de la matière enseignée et diverses compétences non techniques, telles que la patience, la passion, l'organisation et la flexibilité. Cependant, un aspect fondamental souvent négligé est que le professeur particulier doit avoir des **compétences pédagogiques**, c'est-à-dire la **capacité de partager des notions** et de les faire acquérir par l'élève. Nos recherches n'ont pas révélé l'existence de cours spécifiques en Italie pour les professeurs particuliers et l'acquisition de compétences pédagogiques. Si un professeur particulier possède des compétences pédagogiques, c'est souvent parce qu'il suit des cours universitaires dans le domaine de l'éducation et de la formation.

Notre enquête a révélé la même chose. 100 % des personnes interrogées ont déclaré qu'elles n'avaient jamais suivi de cours pour devenir professeur particulier. En outre, 75 % des personnes interrogées ont déclaré n'avoir jamais suivi de cours pour acquérir des compétences pédagogiques. Seuls 25 % des répondants ont admis avoir des compétences pédagogiques issues de cours suivis au cours de leur carrière universitaire tels que le cours "Didactique de l'enseignement des langues vivantes" ou de cours sur la méthode IBSE.

Besoins et défis rencontrés par les professeurs particuliers

Dans les sections précédentes, nous avons analysé le marché des cours particuliers en Italie et les conditions à remplir pour devenir professeur particulier. Mais quels sont les avantages et les inconvénients de ce métier ?

Voici quelques aspects positifs du métier de professeur particulier révélés par notre enquête :

- La possibilité d'être **indépendant et autonome dans la gestion du travail** ;
- La **satisfaction d'aider les élèves** et de les voir obtenir des résultats positifs ;
- La possibilité de **compléter leur salaire** ou, pour les étudiants, de **disposer d'une épargne**.

Cependant, comme dans toutes les professions, le métier de professeur particulier présente aussi des inconvénients. Voici les inconvénients et les difficultés qui ressortent de notre enquête :

- Avoir des **élèves démotivés**, surtout s'ils sont poussés par leurs parents à prendre des cours particuliers ;
- Avoir des **élèves irréguliers** qui n'étudient pas toujours en dehors des cours particuliers ;
- **Comprendre les besoins spécifiques de l'élève** et être capable d'aider un élève qui a de grosses lacunes ;
- Lorsque les rendez-vous sont **annulés ou reportés** à la dernière minute.

Grâce à notre enquête, nous avons également pu recueillir des informations sur les aspects que les professeurs particuliers italiens changeraient dans leur profession et ainsi comprendre leurs besoins. Les aspects les plus fréquemment mentionnés sont les suivants :

- **L'instabilité et l'irrégularité** de l'emploi ;
- Le fait que le métier **ne soit pas suffisamment réglementé** par la loi ;
- Le fait que donner des cours particuliers **n'est pas reconnu** comme une profession à part entière ;
- Le fait qu'il n'y ait **pas de fiscalité avantageuse** pour ce métier.

Ce sont précisément les aspects de la législation, de la réglementation et de la fiscalité que nous aborderons dans la section suivante.

Loi et réglementation relatives aux cours particuliers

On estime qu'en Italie 90 % des cours particuliers **ne sont pas déclarés aux autorités fiscales**, ce qui développe le **marché noir** et augmente la **fraude fiscale** (Il Sole 24 Ore, 2018). À titre d'exemple, en 2020, seuls 32 professeurs particuliers ont déclaré aux autorités fiscales qu'en plus de leur emploi, ils donnaient également des cours particuliers et, par conséquent, payaient des impôts (Il Sole 24 Ore, 2021).

En effet, les activités de cours particuliers sont également **soumises à l'impôt**. Pour les enseignants titulaires d'un poste de professeur dans des écoles de tous types et de tous niveaux qui donnent également des cours particuliers à titre secondaire, un impôt de substitution de 15 % s'applique (Agenzia delle entrate, 2022). Pour ceux dont l'enseignement n'est pas l'activité principale, ils sont censés se déclarer indépendants et inclure leurs revenus dans leur déclaration d'impôts en tant que travail occasionnel ou en demandant un numéro de TVA.

Si les revenus tirés des cours particuliers ne dépassent pas 5 000 euros bruts par an, il n'est pas nécessaire que le professeur paie des cotisations. Si les revenus dépassent 5 000 euros bruts par an, pour avoir droit à une pension, les professeurs doivent payer une cotisation de 25,72 % s'ils sont indépendants, et de 24 % s'ils ont un autre emploi principal (Letuelezioni.it).

Notre enquête a montré que 87,5 % des professeurs particuliers exercent cette profession **sans aucune forme juridique**. En outre, presque tous les professeurs interrogés estiment que leur profession n'est pas suffisamment protégée par la loi. Ils estiment également que :

- Le métier de professeur particulier **n'est pas suffisamment encadré par la loi**. Par conséquent, de nombreux professeurs donnent des cours via le marché noir ;
- Il n'y a **pas de cadre pour cette profession** ni de structures suffisantes pour créer un lien entre l'élève et le professeur. Par conséquent, la plupart des professeurs particuliers trouvent des clients eux-mêmes ;
- Nous n'accordons **pas assez d'importance** aux cours particuliers et à leur nécessité dans les écoles.

Même s'il existe un cadre fiscal général, il semblerait que la profession de professeur particulier ne soit **pas encore suffisamment reconnue par l'État italien**. Par conséquent, cette profession reste un emploi secondaire pour beaucoup d'étudiants, d'enseignants ou d'employés.

Pour répondre aux conséquences négatives de la pandémie sur les résultats scolaires des élèves, le gouvernement italien a lancé **une réforme du soutien scolaire**. Parmi les différentes nouveautés, il y aura notamment la mise en place, à partir de septembre 2023, du **poste d'enseignant-tuteur**. En effet, pour la prochaine année scolaire, quelque 40 000 enseignants-tuteurs sont censés aider les élèves dans leur développement personnel et éducatif en soutenant le développement de compétences et la réalisation d'objectifs. Cependant, les objections et les critiques ne manquent pas en ce qui concerne l'institution de ce nouveau poste. En effet, de nombreux enseignants estiment que la rémunération de cette tâche supplémentaire est trop faible. Ils estiment également qu'elle prend trop de temps alors que les tâches des enseignants italiens sont déjà exigeantes. Il faudra attendre l'année prochaine pour voir si cette mesure aura un impact positif sur les élèves.

Conclusion

Comme nous l'avons montré, la pandémie de Covid-19 a eu un impact très négatif sur l'enseignement en Italie, ce qui n'a fait qu'**accroître la demande de cours particuliers** et **l'importance des professeurs particuliers** dans la vie des élèves italiens.

Malgré les aspects positifs de la profession, nos enquêtes ont également révélé de nombreux aspects dont les professeurs particuliers auraient besoin, tels que : plus de respect de la part des élèves et des parents pour leur travail, plus de motivation de la part des élèves dans leurs études et la nécessité de se coordonner avec les enseignants pour rendre le travail extrascolaire plus efficace. Parmi les nombreux besoins mentionnés par les répondants, il y a aussi **l'acquisition de compétences pédagogiques**. Cela permettrait certainement aux professeurs d'aider leurs élèves plus efficacement, de leur fournir une méthode d'étude et d'augmenter leur confiance en eux. En fait, 100 % des professeurs interrogés ont exprimé leur intérêt à suivre un cours sur la manière de devenir professeur particulier et d'acquérir des compétences pédagogiques.

D'après ce que nous avons constaté, les cours particuliers sont destinés à **occuper une partie importante de la vie des élèves italiens** et c'est pourquoi il est important de reconnaître cette profession, de la protéger et de donner aux professeurs tous les outils dont ils ont besoin pour faire leur travail de la meilleure façon possible.

Références

Che cos'è il Learning Loss e perché è importante misurarlo - INVALSIopen. (s.d.). INVALSIopen. <https://www.invalsiopen.it/misurare-learning-loss/>.

Il mercato dei siti ripetizioni in italia | superprof. (s.d.-b). Lezioni private e corsi a domicilio in tutta Italia con Super Insegnanti. <https://www.superprof.it/blog/i-costi-delle-lezioniprivate/>.

Il mercato dei siti ripetizioni in italia | superprof. (s.d.). Lezioni private e corsi a domicilio in tutta Italia con Super Insegnanti. <https://www.superprof.it/blog/i-costi-delle-lezioniprivate/>.

Il Sole 24 Ore. (2018, 15 novembre). ripetizioni, un mercato in nero tutto italiano. Il Sole 24 ORE. <https://www.ilssole24ore.com/art/ripetizioni-mercato-nero-tutto-italiano-AEvDZ1fG>.

Il Sole 24 Ore. (2021, 27 maggio). Ripetizioni private, solo 32 docenti in tutta Italia escono dal nero. Il Sole 24 ORE. <https://www.ilssole24ore.com/art/ripetizioni-private-solo-32-docenti-tutta-italia-escono-nero-AE1SQQM>.

Il Sole 24 Ore. (2023, 15 maggio). Ripetizioni, 1 studente su 4 ha svolto lezioni private: 400 euro la spesa media. Il Sole 24 ORE.

<https://www.ilsole24ore.com/art/ripetizioni-1-studente-4-ha-svolto-lezioni-private-400-euro-spesa-media-AELm1ITD>.

In Italia è boom di lezioni private e corsi online - Tecnologia. (s.d.). ANSA.it.

https://www.ansa.it/pressrelease/tecnologia/2020/10/29/in-italia-e-boom-di-lezioni-private-e-corsi-online_4236f32d-fd31-4a9b-91d2-fadb383bd62a.html.

Insegnante privato: come mettersi in regola e aprire la Partita Iva. (s.d.). Lezioni Private e Ripetizioni: Trova Gratis un Insegnante.

<https://www.letuelezioni.it/blog/insegnante-privato-come-mettersi-regola-aprire-partita-iva>.

Schede - Imposta sostitutiva sui compensi delle ripetizioni e lezioni private - Che cos'è - Agenzia delle Entrate. (s.d.). Agenzia delle Entrate - Dichiarazione precompilata 2022.

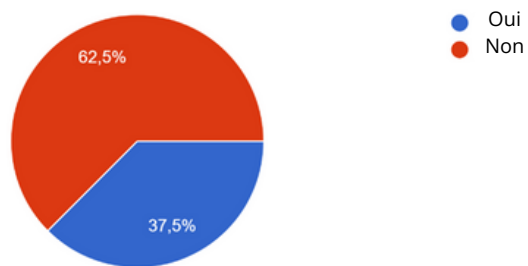
Résultats du questionnaire

Vous trouverez ci-dessous quelques-uns des résultats du questionnaire italien, qui a reçu huit réponses.

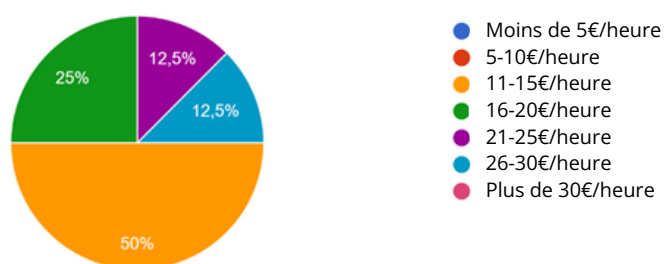
Quel est le niveau d'études le plus élevé que vous ayez atteint ?



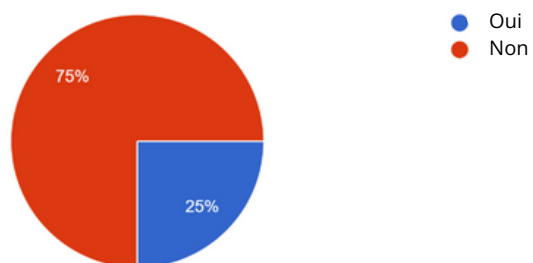
Le métier de professeur particulier est-il votre activité principale ?



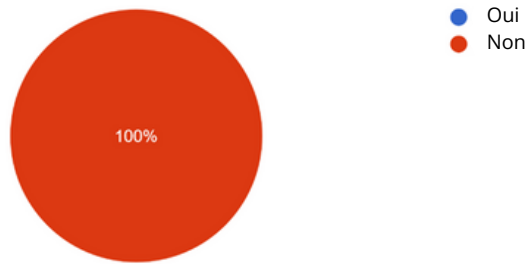
Quel est votre tarif horaire (brut) ?



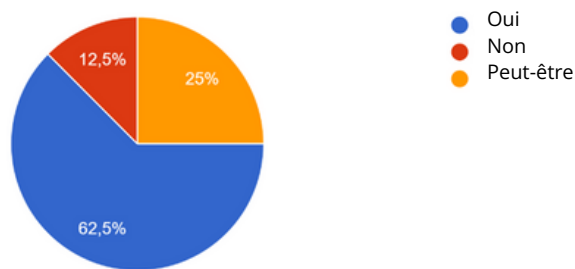
Avez-vous suivi une formation ou des cours afin d'acquérir des compétences pédagogiques ?



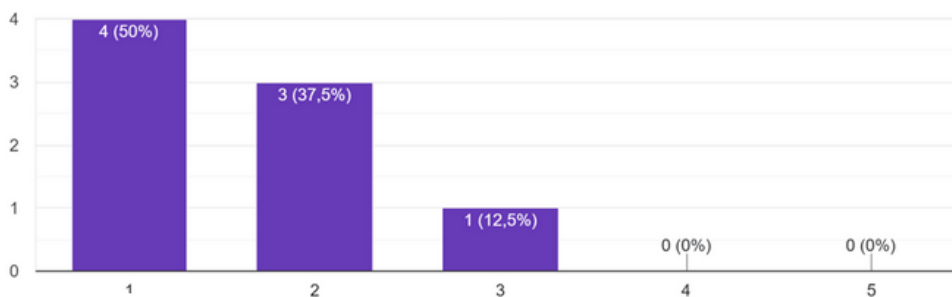
Avez-vous suivi une formation sur le métier de professeur particulier ?



Seriez-vous intéressé par une formation portant sur la manière d'acquérir de nouvelles compétences pédagogiques ou sur la manière de devenir professeur particulier ?



Pensez-vous que le métier de professeur particulier est assez protégé par la loi ?



1 = non, pas du tout ; 5 = oui, tout à fait.

Lituanie

Introduction

Les cours particuliers ne sont pas une nouveauté en Lituanie. Les premiers professeurs du Grand-Duché de Lituanie étaient des ecclésiastiques qui apparurent dans les châteaux des souverains et des nobles en 1397. À cette époque et pendant l'entre-deux-guerres, avoir un professeur personnel était un grand luxe et d'une grande valeur. De nos jours, **les cours particuliers font partie intégrante de l'enseignement lituanien et y occupent une place importante**. De plus en plus d'élèves de tous âges étudient les mathématiques, le lituanien, l'anglais ou d'autres matières. Les professeurs particuliers sont de plus en plus populaires en Lituanie, leur rémunération étant bien plus élevée que celle d'un enseignant travaillant dans une école publique.

Le métier de professeur particulier en Lituanie

Les professeurs particuliers sont **de plus en plus populaires**. Beaucoup de gens pensent que ce phénomène a également été influencé par la pandémie de Covid-19 et l'apprentissage à distance qui a eu lieu pendant cette période. D'énormes lacunes, des matières incomprises et des examens à venir incitent les élèves à se tourner vers des professeurs particuliers pour obtenir de l'aide et étudier les mathématiques, la chimie, les langues et d'autres matières.

Les résultats d'une enquête menée auprès d'élèves de dernière année par le Centre de suivi et d'analyse des sciences et des études (Mokslo ir studijų stebėsenos ir analizės centras, 2019) ont montré que **40 % des élèves ont fait appel à des professeurs particuliers** au cours de la dernière année académique. À Vilnius, la capitale de la Lituanie, il semblerait que les élèves de terminale en particulier ont fait appel aux services de professeurs particuliers. Dans la capitale, un élève de terminale sur deux a suivi des cours particuliers. Dans les autres villes du pays, ce chiffre est moindre : deux élèves de terminale sur cinq ont eu recours aux cours particuliers.

Selon les données de l'enquête menée en 2017, bien que les élèves des classes terminales ont généralement recours aux cours particuliers, **les élèves de tous les niveaux ont besoin de ces services** en Lituanie : de l'école primaire aux diplômés du secondaire. De plus, un quart des parents ayant participé à l'enquête (sur plus de 1 000 personnes interrogées) ont indiqué qu'ils faisaient appel à des professeurs particuliers pour leur enfant dès l'école primaire. Dans les grandes villes, plus de 40 % des élèves ont un professeur particulier, mais dans d'autres districts et centres de district, ce chiffre est d'environ 27 %.

Les professeurs particuliers les plus demandés sont les professeurs de **mathématiques**, de **lituanien** et d'**anglais**. La plupart du temps, les parents font appel à des professeurs particuliers parce que l'école n'explique pas la matière assez clairement (28 %) ou parce que les élèves ont des difficultés dans certaines matières (27 %). Les élèves de première et de terminale ont généralement besoin de professeurs particuliers pour se préparer aux examens (31 %). Les élèves de l'école primaire, quant à eux, suivent des cours particuliers parce que certaines matières sont plus difficiles à apprendre (40 %).

Les parents ont également cité d'autres raisons : des lacunes subsistent par rapport à l'année précédente ; les enseignants ne fournissent pas d'aide supplémentaire pour les cours manqués pour cause de maladie ; un désir de continuer à améliorer les choses ; le programme éducatif ne répond pas aux capacités et aux besoins de l'enfant (il/elle étudie à un niveau plus élevé ou l'enseignant n'alloue pas de temps supplémentaire) ; l'enseignant n'a pas le temps de s'occuper de tout le monde ; à titre préventif ; les enfants cherchent à se sentir plus courageux psychologiquement, etc.

En ce qui concerne les professeurs particuliers, il a été observé que **la plupart d'entre eux sont des enseignants ou des étudiants**. La plupart d'entre eux travaillent sur la base d'un certificat d'entreprise ou d'un certificat d'activité individuelle.

Le taux horaire **dépend de la personne qui enseigne** (enseignant ou étudiant) ainsi que des **diplômes**, de **l'expérience** et du **lieu de résidence** du professeur. Les professeurs qui vivent dans des petites villes ont un taux horaire situé entre 12 et 18 euros, tandis que celui des enseignants des grandes villes se situe entre 20 et 35 euros.

Exigences relatives aux professeurs particuliers

Il n'y a pas d'exigences particulières en ce qui concerne les professeurs particuliers. Tout comme les enseignants, ils doivent posséder des **connaissances pédagogiques, psychologiques et disciplinaires** afin de pouvoir transmettre clairement les informations et leurs connaissances à l'élève, de pouvoir communiquer et coopérer avec ce dernier et d'évaluer ses capacités et ses progrès. Certaines écoles de cours particuliers exigent que les professeurs obtiennent de très bons résultats (au moins 80 %) à l'examen final pour pouvoir aider les élèves à préparer leurs examens.

Il n'existe pas de formation pour devenir professeur particulier en Lituanie. Le plus souvent, les professeurs particuliers sont des enseignants ayant suivi une formation pédagogique ou des étudiants qui étudient une certaine matière à l'université comme le lituanien, les mathématiques, etc., et qui possèdent des connaissances qu'ils peuvent partager avec des élèves plus jeunes et contribuer à la progression de l'enfant dans la matière en question.

Certains répondants au questionnaire ont déclaré qu'ils aimeraient suivre des cours où ils apprendraient à devenir des enseignants et à améliorer leurs compétences. D'autres ont répondu qu'ils amélioreraient leurs compétences en suivant divers cours ou en étudiant la pédagogie à l'université.

Besoins et défis rencontrés par les professeurs particuliers

Les professeurs particuliers sont confrontés à de **nombreux défis**. Des élèves de différents niveaux se tournent vers eux pour obtenir de l'aide. Il est important que l'enseignant soit capable d'évaluer les capacités et les progrès de l'élève, d'adapter les tâches en fonction des connaissances de chaque élève et de choisir les formes et les méthodes d'enseignement les plus appropriées et les plus efficaces.

La partie la plus difficile, mais aussi la plus importante, du travail d'un professeur particulier est de **trouver un moyen d'approcher chaque élève** pour que l'apprentissage se fasse de la manière la plus efficace possible. Le **travail individualisé** est une valeur fondamentale : il n'y a pas de modèle d'enseignement, les méthodes et les outils utilisés dans chaque leçon sont **adaptés aux besoins individuels** de l'élève.

Selon les professeurs particuliers qui ont répondu au questionnaire, les aspects positifs de ce travail sont : le **salaires élevés**, les **horaires de travail flexibles** (en général, vous pouvez organiser vous-même votre emploi du temps), le fait de **travailler avec des élèves plus motivés**, le fait que ce travail soit **plus respecté** que celui d'un enseignant ordinaire, une **communication** plus facile et de meilleure qualité, et une meilleure **relation avec les élèves**.

Toutefois, selon les personnes qui ont répondu au questionnaire, cette profession présente également des aspects négatifs : **instabilité des revenus** (un mois, vous avez plus de cours, le mois suivant, moins), **conflits avec les parents** (ils s'attendent à ce que l'enfant n'obtienne que de bonnes notes et comprenne toute la matière après avoir suivi des cours particuliers), **stress et charge de travail importante**.

Selon les professeurs particuliers, il est important de disposer de **plus de garanties**, de **lois protégeant leurs droits** et **définissant leurs responsabilités**. La **stabilité** est également importante. En effet, il serait pratique de travailler de manière stable dans une classe, au lieu de changer constamment de lieu. Les professeurs particuliers ont souligné que la stabilité, les garanties et le développement professionnel sont des éléments importants pour eux dans ce travail.

Loi et réglementation relatives aux cours particuliers

En 2003, la loi sur l'éducation de la République de Lituanie a introduit le concept "**d'enseignant indépendant**", qui désigne une personne disposant d'une **licence individuelle** pour exercer des activités éducatives/pédagogiques.

Conformément à la procédure établie par les actes juridiques, un enseignant indépendant peut assurer un enseignement préscolaire et l'enseignement d'autres programmes d'éducation non formelle, de modules de programmes d'éducation formelle, de modules de programmes complétant les programmes d'éducation formelle et répondant aux besoins d'expression de soi des élèves. Après avoir obtenu une licence, un enseignant indépendant peut enseigner des programmes d'éducation professionnelle formelle.

Un enseignant indépendant a le droit de travailler selon ses propres programmes, de choisir des méthodes et des formes d'activité pédagogique, et de fournir une aide éducative. Un enseignant indépendant doit assurer la sécurité des élèves auxquels il enseigne et disposer d'un environnement éducatif répondant aux exigences en matière d'hygiène. Il doit également mettre en œuvre le processus éducatif convenu avec l'élève et transmettre le contenu éducatif dans un lituanien compréhensible, clair et correct, lorsqu'il est établi par des actes juridiques que le contenu éducatif pertinent est transmis en lituanien. La loi sur l'éducation de la République de Lituanie stipule qu'un enseignant indépendant n'est pas autorisé à enseigner aux élèves auxquels il enseigne déjà la même matière à l'école.

Les professeurs particuliers qui ont répondu au questionnaire ont également indiqué qu'ils **ne se sentaient pas en sécurité** et qu'ils **n'avaient pas de garanties**, car leur profession n'est pas protégée par les lois de la République de Lituanie.

Conclusion

La popularité des services fournis par les professeurs particuliers **augmente chaque année**, de même que le nombre d'élèves qui bénéficient de leurs services. La dégradation des résultats aux examens, les lacunes laissées par les années précédentes ou encore la période de pandémie incitent les élèves à étudier davantage avec l'aide de professeurs particuliers.

Des horaires de travail flexibles, un salaire nettement plus élevé et un travail plus respecté par rapport à la profession d'enseignant "ordinaire" incitent les étudiants et les enseignants à travailler en dehors des heures de travail à l'école ou à abandonner leur poste d'enseignant à l'école pour devenir professeur particulier. Selon les professeurs particuliers, bien que leur profession soit respectée et très nécessaire pour les élèves, les lois de la République de Lituanie ne leur offrent pas suffisamment de garanties ou de protection.

Références

- Arnašė, V. (2021, August 25). Šio dalyko korepetitorių reikalingumas stulbinantis: net ir norint – gali negauti vietos arba jos neįpirkti. Delfi. <https://www.delfi.lt/seima/noriu-i-mokykla/sio-dalyko-korepetitoriu-reikalingumas-stulbinantis-net-ir-norint-gali-negauti-vietos-arba-jos-neipirkti-88000357>.
- Author not specified. (2022, November 7). Korepetitoriai: samdo ir pirmokui, ir abiturientui. Žurnalas Kur stoti 2022. <https://www.kurstoti.lt/s/13171/korepetitoriai-samdo-ir-pirmokui-ir-abiturientui>.
- Lietuvos Respublikos valstybės kontrolė. (2017). Valstybinio audito ataskaita Ar gali gerėti Lietuvos mokinių pasiekimai. <https://www.valstybeskontrolė.lt/LT/Product/23762/ar-gali-gereti-lietuvos-mokiniu-pasiekimai>.
- Mokslo ir studijų stebėsenos ir analizės centras. (2019, March 21). Kodėl mokiniai naudojami korepetitorių paslaugomis? <https://www.bernardinai.lt/2019-03-21-kodel-mokiniai-naudojasi-korepetitoriu-paslaugomis/>.
- Murauskaitė, A. (2021, December 7). Švietimo užkulisiai: korepetitorių paklausa auga lyg ant mielių, o privati legendinio mokytojo pamoka gali atsieiti ir 50 eurų. LRT.lt <https://www.lrt.lt/naujienos/lietuvoje/2/1552803/svietimo-uzkulisiai-korepetitoriu-paklausa-auga-lyg-ant-mieliu-o-privati-legendinio-mokytojo-pamoka-gali-atsieiti-ir-50-euru>.
- Paslauskas, D. (2021, April 26). Karantinas – galimybė mokytojams užsidirbti papildomai: populiarėja korepetitorių veikla. 15 min. <https://www.15min.lt/naujiena/aktualu/svietimas/karantinas-galimybė-mokytojams-uzsidirbti-papildomai-populiareja-korepetitoriu-veikla-233-1493168>.

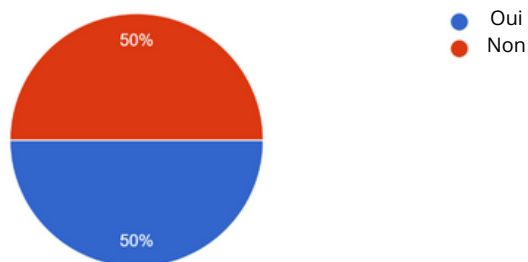
Résultats du questionnaire

Vous trouverez ci-dessous quelques-uns des résultats du questionnaire lituanien, qui a reçu quatre réponses.

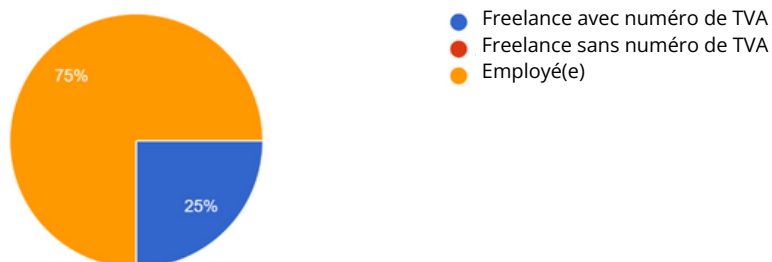
Quel est le niveau d'études le plus élevé que vous ayez atteint ?



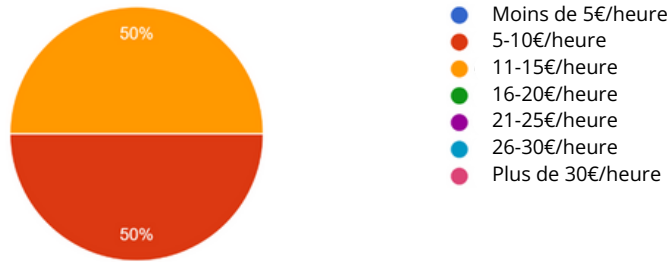
Le métier de professeur particulier est-il votre activité principale ?



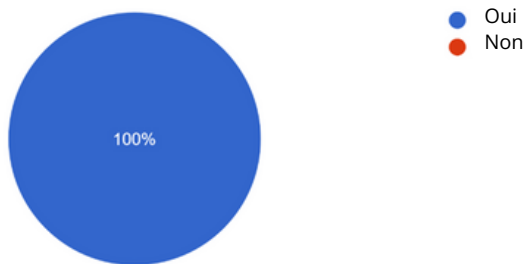
Quel est votre statut professionnel en tant que professeur particulier ?



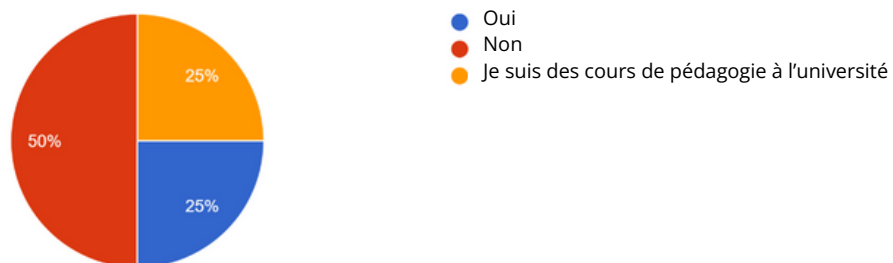
Quel est votre taux horaire (brut) ?



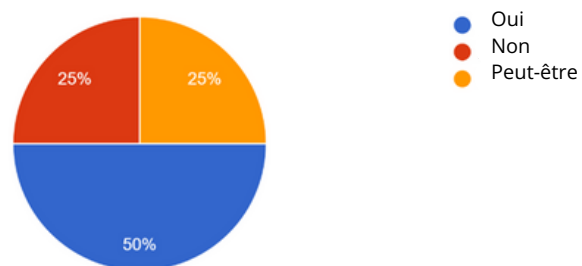
Avez-vous suivi une formation ou des cours afin d'acquérir des compétences pédagogiques ?



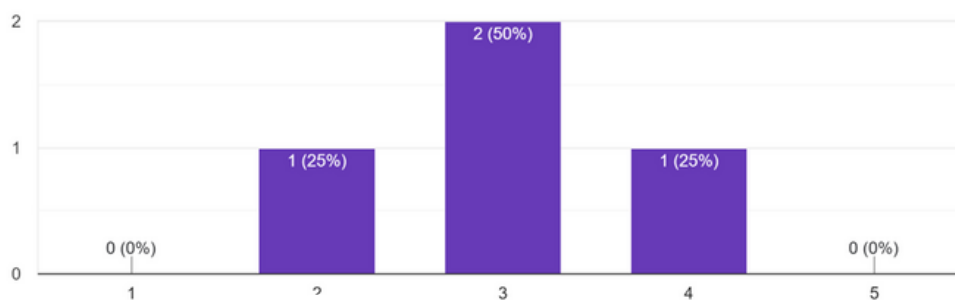
Avez-vous suivi une formation sur le métier de professeur particulier ?



Seriez-vous intéressé par une formation portant sur la manière d'acquérir de nouvelles compétences pédagogiques ou sur la manière de devenir professeur particulier ?



Pensez-vous que le métier de professeur particulier est assez protégé par la loi ?



1 = non, pas du tout ; 5 = oui, tout à fait.

Conclusion

En Belgique, l'absence de cadres juridiques distincts en ce qui concerne les cours particuliers pose des problèmes de réglementation. Cependant, le fait de favoriser la créativité et de voir les élèves progresser permet aux professeurs particuliers de trouver de la satisfaction dans leur métier. L'accent devrait être mis sur le fait de **garantir la qualité et l'accessibilité des cours particuliers tout en tenant compte des problèmes de réglementation.**

En Finlande, la profession de professeur particulier **n'existe pratiquement pas**, le soutien scolaire étant assuré par les assistants pédagogiques des écoles. Le pays présente la **nécessité de clarifier et de renforcer le rôle des assistants pédagogiques** dans le système éducatif. Ils constituent une ressource précieuse pour promouvoir l'apprentissage et le bien-être des élèves, et leur poste devrait être mieux défini. La **formation aux compétences pédagogiques est essentielle** pour soutenir les différents parcours éducatifs des assistants.

L'Allemagne reconnaît l'**importance du soutien scolaire privé**, qui permet d'apporter une aide personnalisée aux élèves et de combler leurs lacunes. Toutefois, l'inégalité en matière d'éducation et l'efficacité du système d'enseignement public suscitent des inquiétudes. Des efforts sont nécessaires pour **améliorer les compétences des professeurs particuliers et les lignes directrices relatives à la profession et renforcer le système scolaire public.**

L'Italie, comme d'autres pays, a connu **une augmentation de la demande de cours particuliers** en raison de l'impact négatif de la pandémie de Covid-19 sur l'enseignement. Les professeurs particuliers indiquent qu'ils ont besoin de plus de respect, de motivation de la part des élèves et de coordination avec les enseignants pour améliorer l'efficacité de leur travail. **L'acquisition de compétences pédagogiques et la reconnaissance de la profession de professeur particulier sont essentielles** pour que ces derniers puissent apporter un soutien efficace aux élèves.

En Lituanie, **la popularité des services de soutien scolaire privés augmente** en raison du besoin de soutien supplémentaire causé par la dégradation des résultats aux examens ou par des lacunes. Cependant, les professeurs particuliers sont confrontés à un manque de garanties et de protection dans le cadre des lois existantes. **Assurer la protection juridique et la reconnaissance des professeurs particuliers** est crucial pour soutenir leur rôle essentiel.

En résumé, les cours particuliers sont une **composante essentielle de l'enseignement** dans les pays partenaires. Ils fournissent un soutien personnalisé et répondent à des besoins spécifiques et à des lacunes éducatives. En outre, les pays partenaires ont un problème commun : la **nécessité pour les professeurs particuliers de suivre une formation spécifique en matière de compétences pédagogiques** afin de leur permettre de mieux soutenir les parcours éducatifs des élèves.

Ce rapport est disponible sous la licence Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0.

Vous êtes libre de :

Partager : copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats.

Adapter : modifier, transformer et créer à partir du matériel.

Le concédant ne peut retirer les autorisations concédées par la licence tant que vous appliquez les termes de cette licence.

Attribution : vous devez créditer le travail, intégrer un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été effectuées. Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que le concédant vous soutient ou soutient la façon dont vous avez utilisé son travail.

Pas d'utilisation commerciale : vous ne pouvez pas utiliser le matériel à des fins commerciales.

Partage dans les mêmes conditions : dans le cas où vous modifiez, transformez, ou créez à partir du matériel composant le travail original, vous devez diffuser le travail modifié dans les mêmes conditions, c'est à dire avec la même licence que l'original.

Pas de restrictions supplémentaires : vous n'êtes pas autorisé à appliquer des conditions légales ou des mesures techniques qui restreindraient légalement autrui à utiliser le travail dans les conditions décrites par la licence.

